

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Par arrêté n°2025-01, en date du 4 juin 2025, le Président du Syndicat Mixte en charge du SCoT Pays Basque & Seignanx a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de Schéma de cohérence territoriale Pays Basque & Seignanx, arrêté par délibération du Conseil Syndical le 30 janvier 2025.

### Objet et durée de l'enquête

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, cette enquête publique est organisée afin d'informer le public et de recueillir ses appréciations et ses suggestions sur le projet.

**Cette enquête publique se déroulera du lundi 23 juin 2025 à 9h00 au mercredi 23 juillet 2025 à 17h00.**

Le SCoT est un document de planification stratégique qui expose la stratégie d'aménagement et de développement souhaitée par les élus Syndicaux pour répondre aux défis des transitions, du changement climatique et de la raréfaction des ressources.

Cette stratégie est appelée à être traduite dans les différentes politiques publiques, notamment celles relatives aux grands équilibres territoriaux, à l'environnement, l'urbanisme, l'habitat, les mobilités etc... ainsi que dans les documents d'urbanisme locaux.

Le dossier d'enquête publique comprend le dossier d'arrêt du SCoT, intégrant, l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale.

### Commission d'enquête

Par décision n° E2500014/64 en date du 17 mars 2025, le président du Tribunal administratif de Pau a désigné une commission d'enquête, composée de :

- Monsieur Jean-Luc ESTOURNES en qualité de Président
- Madame Amélie CARDINET et Monsieur Cyril CATALOGNE, en tant que membres titulaires
- Madame Michèle AUGÉ, en tant que membre suppléante

### Consultation du dossier d'enquête publique

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier, en version papier et informatique, et consigner ses observations sur les registres mis à disposition :

- Au siège du Syndicat Mixte du SCoT Pays Basque & Seignanx - 64 avenue Duvergier de Hauranne, 64100 BAYONNE- et dans chaque lieu d'enquête mentionné dans le tableau ci-dessous, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sauf les jours fériés et de fermetures exceptionnelles
- Sur le registre dématérialisé, accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6324>
- Sur le site internet du Syndicat du SCoT Pays Basque & Seignanx : <https://www.scot-pbs.fr/votre-futur-scot/>

### Recueil des observations

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Sur les registres d'enquête papier, tenus à disposition dans les lieux de consultation du dossier papier indiqués ci-dessus
- Par courrier ou remarque recueillis par un commissaire enquêteur lors des permanences indiqués ci-dessous
- Par courrier postal, à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête, au siège du Syndicat Mixte du SCoT Pays Basque & Seignanx, à l'adresse mentionnée ci-dessous
- Par courriel à l'adresse suivante : [enquete-publique-6324@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6324@registre-dematerialise.fr)
- Sur le registre dématérialisé, disponible 7j/7 et 24h/24 pendant toute la durée de l'enquête sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/6324>

Les observations et propositions du public formulées sur le registre dématérialisé seront consultables par le public sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/6324>

### Permanences

Le Président ou l'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les lieux, aux jours et aux horaires suivants :

Lieux de consultation du dossier d'enquête publique au format papier	Adresses	Jours et heures d'ouverture au public
Syndicat Mixte du SCoT Pays Basque & Seignanx	64 avenue Duvergier de Hauranne, 64100 BAYONNE	Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h
Communauté de communes du Seignanx	1526 avenue de Barrère 40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX	Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h-17h Le vendredi : 8h30-12h et 13h-16h30
Communauté d'Agglomération Pays Basque	15 avenue Foch 64100 BAYONNE	Du lundi au vendredi 8h-12h30 et 13h30-18h
Pôle Côte Basque Adour (siège de la Communauté d'Agglomération Pays Basque)	15 avenue Foch 64100 BAYONNE	Du lundi au vendredi 8h-12h30 et 13h30-18h
Pôle Amikuze	Maison des services Amikuze 1, Elizako Karrika 64120 SAINT-PALAIS	Du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h Le vendredi : 9h-18h
Pôle Errobi	547 Errobi Lan Eremuko Bidea 64250 ITXASSOU	Du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h15
Pôle Garazi Baigorri	Lutxiborda 64120 SAINT-JEAN-LE-VIEUX	Du lundi au vendredi 8h45-12h15 et 13h30-17h
Pôle Iholdy Ostibarre	Zerbitzu Lekua 64640 IHOLDI	Du lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h-16h30
Pôle Pays de Bidache	1 allée du Parc des Sports 64520 BIDACHE	Du lundi au vendredi, 9h-12h30 et 14h-17h
Pôle Nive Adour	64 rue Mayzounave 64990 LAHONCE	Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h
Pôle Pays d'Hasparren	54 rue Francis Jammes 64240 HASPARREN	Du lundi au mardi et du jeudi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h Mercredi : 8h30-12h30
Pôle Soule-Xiberoa	11 rue des Frères Barenne 64130 MAULÉON-LICHARRE	Du lundi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h
Pôle Sud Pays Basque	5-7 rue Putillenea 64122 URRUGNE	Les lundi et vendredi 8h30-12h30 et 13h30-16h Du mardi au jeudi 8h30-12h30 et 13h30-17h

Permanences assurées par la commission d'enquête			
Lieux des permanences	Adresse	Dates	Horaires
Syndicat Mixte du SCoT	64 avenue Duvergier de Hauranne, 64100 BAYONNE	Jeudi 03 juillet 2025 Samedi 19 juillet 2025	9h – 12h 9h – 12h
Communauté de communes du Seignanx <i>Salle des archives</i>	1526 avenue de Barrère 40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX	Mardi 24 juin 2025	9h – 12h
Communauté d'Agglomération Pays Basque : les permanences se tiendront dans les Pôles, et pour le pôle Côte Basque Adour au Siège du Syndicat du SCoT, sis à Bayonne			
Pôle Amikuze <i>Salle Lagunt Etxea</i>	Maison de la Communauté 35 rue du Palais de Justice 64120 SAINT-PALAIS	Vendredi 11 juillet 2025	14h – 17h
Pôle Errobi <i>Salle Elissetche</i>	547 Errobi Lan Eremuko Bidea 64250 ITXASSOU	Lundi 07 juillet 2025	9h – 12h
Pôle Garazi Baigorri <i>Salle Irati</i>	Lutxiborda 64120 SAINT-JEAN-LE-VIEUX	Mercredi 16 juillet 2025	9h – 12h
Pôle Iholdy Ostibarre	Zerbitzu Lekua 64640 IHOLDI	Jeudi 10 juillet 2025	9h – 12h
Pôle Pays de Bidache	1 allée du Parc des Sports 64520 BIDACHE	Mercredi 25 juin 2025	14h – 17h
Pôle Nive Adour	64 rue Mayzounave 64990 LAHONCE	Vendredi 04 juillet 2025	14h – 17h
Pôle Pays d'Hasparren	54 rue Francis Jammes 64240 HASPARREN	Lundi 07 juillet 2025	14h – 17h
Pôle Soule-Xiberoa <i>Maison des Services Salle Ahuski</i>	14 rue des Frères Barenne 64130 MAULÉON-LICHARRE	Mercredi 16 juillet 2025	14h – 17h
Pôle Sud Pays Basque	5-7 rue Putillenea 64122 URRUGNE	Vendredi 04 juillet 2025	9h – 12h

### Suites de l'enquête

A l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête remettra son rapport et ses conclusions dans un délai d'un mois.

Le projet de SCoT Pays Basque & Seignanx sera possiblement modifié pour tenir compte du rapport et de la conclusion de la commission d'enquête ainsi que des avis des personnes publiques associées et consultées.

Le Syndicat Mixte en charge du SCoT Pays Basque & Seignanx pourra alors approuver le SCoT par délibération du conseil syndical.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés par le public :

- Au siège du Syndicat mixte : 64 avenue Duvergier de Hauranne, 64100 BAYONNE
- Sur le site internet de l'enquête publique pendant une durée d'un an à compter de sa transmission au Syndicat mixte

### Informations complémentaires

Toute information utile relative au projet de SCoT Pays Basque & Seignanx peut être demandées :

- Au près du Président du Syndicat Mixte en charge du SCoT, 64, avenue Duvergier de Hauranne 64 100 Bayonne
- Par courriel : [contact@scot-pbs.fr](mailto:contact@scot-pbs.fr)
- Via le registre dématérialisé sur le site internet de l'enquête publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/6324>

